



RETRAITES : construisons d'autres possibles

Contre le recul de l'âge à 64 ans !

Contre l'allongement des durées de cotisation !

Mobilisons-nous pour nos droits !

« Qui veut tuer son chien l'accuse d'avoir la rage »

Pour justifier son projet de réforme dégradant les conditions du droit à la retraite, le gouvernement s'enferme dans un nouveau mensonge : celui de la nécessité d'un « retour à l'équilibre du système ». Et qu'importe si les projections du Conseil d'Orientation des Retraites (COR) montrent que le déficit susceptible d'intervenir serait tout à la fois conjoncturel et modéré et que le système est aujourd'hui excédentaire de 900 millions d'euros.

Assez de manipulation !

La part de la richesse produite dans notre pays, le PIB, consacrée aux retraites est stable. Pas d'explosion des dépenses malgré la croissance démographique du nombre de retraité-es. Il s'agit donc d'assurer les recettes nécessaires pour combler d'éventuels déficit mais aussi pour envisager l'amélioration des droits à retraite. Et pour ça, nul besoin d'agiter la menace du « travailler plus » : ceci est faux. D'autres leviers existent. Il est par contre nécessaire de stopper la politique de dégradation des rémunérations des fonctionnaires. Le gel de la valeur du point d'indice non seulement dégrade les conditions de vie des personnels de la Fonction publique, dénie la reconnaissance de leurs travail et engagement quotidiens, et fragilise le droit à la retraite.

Les mauvais coups prévus par le gouvernement !

Aujourd'hui, le gouvernement prévoit de :

- **reculer progressivement à 64 ans l'âge légal** de départ à raison d'un trimestre par an, pour toutes celles et ceux né-es à partir du 1er septembre 1961 ;
- **accélérer la mise en œuvre de l'allongement de la durée de cotisation** pour que les 43 ans de cotisation déjà prévus aujourd'hui à partir de la génération 1973 s'appliquent dès la génération 1965.

En contrepartie de ces dégradations majeures, le gouvernement daigne accorder des mesures qu'il prétend « de justice »... Parmi elles, il y a :

- ne pas aggraver la prise en compte des services actifs sans pour entamer de réflexion sur la pénibilité des métiers ;
- maintenir l'âge d'annulation de la décote à 67 ans, ce qui revient à maintenir les inégalités existantes ; améliorer soi-disant les conditions de départ en retraite des femmes avec des mesures qui sont loin de répondre aux conséquences des inégalités salariales subies tout au long de la carrière, des temps partiels pour s'occuper des enfants, etc.
- Créer un mécanisme de départ en retraite progressif, en permettant un mi-temps en fin de carrière : la rémunération sera complétée par une moitié de pension provisoire. Ce dispositif serait cependant moins intéressant que la cessation progressive d'activité, supprimée en 2010, et dont la FSU revendique le rétablissement.
- Mettre en œuvre une pension minimale à 1200 euros brut, dispositif prévu depuis 2003 mais resté lettre morte. Galéjade ! Il faudra avoir fait une carrière complète (43 ans) au SMIC : ceci exclut la majorité des situations de retraites paupérisées. A la maltraitance de son projet de réforme, le gouvernement ajouterait donc le cynisme !

RÉFORME DES RETRAITES



ENGAGÉ-ES POUR DE MEILLEURES RETRAITES

Pour la FSU,
ce projet de réforme des retraites
c'est NON !

A partir du 19 janvier :
Mobilisations et grèves
pour l'abandon de ce projet





RETRAITES : construisons d'autres possibles

Contre le recul de l'âge à 64 ans !

Contre l'allongement des durées de cotisation !

Mobilisons-nous pour nos droits !

20 ans de dégradations ! Ça suffit !

Faute de vouloir répondre aux enjeux de rémunération des personnels et de partage juste des richesses en faveur de celles et ceux qui travaillent, le droit à la retraite à constituer une variable pour aggraver les inégalités et dégrader les conditions de départ à la retraite .

Les réformes précédentes n'y sont pas allé de main morte, pourtant !

→ **en 2003** par l'allongement de la durée de cotisation et l'utilisation de la décote pour baisser les pensions, instaurant ainsi la double peine d'une pension proratisée en cas de carrière incomplète en plus d'être réduite par le nombre de trimestres manquants ;

→ **en 2010** avec le recul de l'âge légal de départ à 62 ans et de celui d'annulation de la décote à 67 ans, et par l'augmentation en 10 ans de 41% de la retenue pour pension civile du fonctionnaire (augmentation de son taux de 7,85 % en 2010 à 11,10% depuis 2020) ;

→ **en 2014** par un nouvel allongement progressif d'un trimestre tous les trois ans de la durée de cotisation de 41,5 à 43 ans (génération 1973).

La retraite : un choix de société juste et solidaire !

Parce que la retraite est un symbole d'un choix de société, parce que les conditions dégradées du travail par toutes les politiques de dérégulation et d'affaiblissement du service public, du statut et des garanties données aux personnels, la FSU réaffirme qu'il faut inverser la logique des vingt dernières années !

Ce que revendique la FSU !

Non à la retraite à 64 ans,

OUI à la retraite à 60 ans !

Non à l'allongement de la durée de cotisation,

OUI au retour aux 37,5 annuités !

En finir avec le système de décote qui oblige à travailler plus pour percevoir une pension décente !

OUI au taux de remplacement à 75 %

Parce que les réformes passées ont aggravé les inégalités entre les femmes et les hommes :

OUI au rétablissement des bonifications pour enfants

Parce que les conditions de fins de carrières restent un enjeu...

OUI au rétablissement de la cessation progressive d'activité dès 55 ans

Parce que les années d'études sont aujourd'hui pénalisantes pour beaucoup

OUI à la prise en compte des années d'études et de formation dans le calcul de la pension



L'ensemble des organisations syndicales (FSU, CFDT, CGT, FO, CFE-CGC, CFTC, UNSA, Solidaires) rejettent le projet de réforme des retraites porté par le gouvernement. Elles appellent à une première journée de grève pour lui faire échec !

A partir du 19 janvier :

Mobilisations et grèves

pour l'abandon de ce projet



ENGAGÉ-ES POUR DE MEILLEURES RETRAITES

Flashez ce code pour signer la pétition intersyndicale
« Retraites : non à cette réforme injuste et brutale ! »

